

Eurolan® TG 4

Primaire d'accrochage à 1 composant, sans solvant, à base de résine synthétique en dispersion (concentré)

Nature et propriétés

EUROLAN TG 4 est un primaire d'accrochage pour les mortiers de ragréage de sols DEITERMANN.

Propriétés principales:

- Offre une excellente résistance à l'arrachement sur les supports absorbants
- Sans solvant
- Pour travaux intérieurs et extérieurs
- De faible consommation car concentré
- Facile à mettre en œuvre.

EUROLAN TG 4 permet d'obtenir une excellente adhérence sur les supports minéraux absorbants. Il est nécessaire comme préparation des supports minéraux que l'on souhaite égaliser avec les mortiers de ragréage de sols DEITERMANN.

Caractéristiques

Base	résine acrylique en dispersion (concentré)
Couleur	blanc laiteux
Masse volumique	env. 1 kg/dm ³
Consistance	liquide
Solvant	non
Rapport de mélange	1 volume EUROLAN TG 4 pour 3 volumes d'eau
Application	balai ou rouleau
Température d'application	de + 6 °C à +30 °C (produit, support et air ambiant)
Couches nécessaires	de 1 à 2
Consommation	0,1 à 0,2 litre/m ² concentré
Délai d'attente entre couches	min. 4 heures, max. 48 heures
Délai avant pose du mortier de ragréage	min. 4 heures, max. 48 heures
Valeur pH	env. 8
Nettoyage	Eau (produit frais)
Dilution	eau (produit frais)

Domaines d'utilisation

EUROLAN TG 4 convient comme primaire d'accrochage avant l'application :

- des mortiers de ragréage de sol auto-nivellants DEITERMANN GM 10 / GM 25 et GM 40 sur dalle béton et chape ciment
- sur ces mêmes mortiers, en cas de reprise
- du mortier de ragréage DEITERMANN KFS.

Mise en œuvre

Préparation des supports

Le support doit être stable, dépoussiéré, exempt de toute trace d'huile ou de corps gras et autres particules altérant l'adhérence.

En règle générale, les supports en béton et les chapes en ciment doivent être préparés par grenailage ou fraisage.

La résistance à l'arrachement doit être d'au moins 1,5 N/mm².

La surface en béton doit être sèche.

Mélange

Mélanger 1 volume d'EUROLAN TG 4 avec 3 volumes d'eau jusqu'à l'obtention d'un liquide homogène. Si le travail est interrompu pour une période relativement longue, mélanger de nouveau la préparation.

Application

Répartir EUROLAN TG 4 de façon homogène sur le support. Eviter la formation de flaques. Faire pénétrer le primaire dans le support jusqu'à ce qu'un film étanche se forme.

Lorsqu'il s'agit de supports fortement absorbants, il est possible qu'aucun film ne se forme à la première application. Dans ce cas, répéter l'opération au plus tôt lorsque la turbidité laiteuse est sèche, au plus tôt 4 heures et au plus tard au bout de 48 heures.

Respecter le même laps de temps pour l'application des mortiers de ragréage de sols DEITERMANN sur les supports traités à l'EUROLAN TG 4.

Pour permettre un séchage rapide, veiller à ce que l'endroit soit suffisamment aéré.

Consommation

La consommation d'EUROLAN TG 4 est de 0,1 à 0,2 litre de concentré /m², selon la porosité du support.

Emballage et stockage

EUROLAN TG 4 est livré en bidons en plastique de 1 litre et 5 litres (contenus nets).

Entreposé au sec et à l'abri du gel mais au frais, ce produit se conserve au moins 12 mois dans son emballage d'origine non ouvert.

Remarques

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité

de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels.

La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figureaient pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

DETERMANN

maxit Group

maxit France
4, rue de Mulhouse
68180 Horbourg-Wihr
France
Tél. 03 89 20 10 80
Fax 03 89 20 10 75
Internet www.maxit.fr

maxit France
Allée de la Luye
01150 Saint-Vulbas
France
Tél. 04 74 46 20 80
Fax 04 74 61 58 80
Internet www.maxit.fr

maxit France
Route de Tritteling
570380 Faulquemont
France
Tél. 03 87 29 27 70
Fax 03 87 29 38 98
Internet www.maxit.fr